

District de la Creuse

Siège social :
17 Rue Jean Bussière
23000 GUERET

Accueil :
Guillaume LACAN
Véronique CHANUDET
Tél. : 05.55.52.09.85

Cellule Technique :
Florian SICOT
Baptiste RIBES

Site et E-mail :
Site : <http://foot23.fff.fr>
E-mail : district@foot23.fff.fr

Horaires d'ouverture des Bureaux
Lundi, Mardi : 8h-12h et 13h-17h
Mercredi : 8h-12h
Jeudi, Vendredi : 8h-12h et 13h-17h

Agenda

Lundi 16 février 2026

- à Talence : Interdistricts U13 F.

Mardi 17 février 2026

- à Talence : Interdistricts U13 F.

Mercredi 18 février 2026

- à Limoges : Challenge U14 G.

Jeudi 19 février 2026

- à Cenon : Interdistricts U13 G.
- 18h30 : Commission de Discipline
- 18h30 : Commission des Terrains et Infrastructures Sportives

Vendredi 20 février 2026

- à Cenon : Interdistricts U13 G.
- 18h30 : Réunion de Bureau UNAF 23
- 19h00 : Finale Départementale Coupe Nationale e-foot



Sommaire

Page 2 : convocations réunions

Pages 2 à 12 : PV du Comité de Direction, des Commissions de Gestion des Compétitions, des Statuts et Règlements

Pages 13 et 14 : désignations officielles

Pages 15 à 22 : informations diverses



ANNULATION DES RENCONTRES

En raison des conditions météorologiques passées (fortes précipitations) et annoncées (neige et/ou pluie) et du nombre important d'arrêtés municipaux reçus ou à venir, le District de Football de la Creuse a décidé **d'annuler toutes les rencontres départementales SENIORS, JEUNES ET FÉMININES prévues les SAMEDI 14 et DIMANCHE 15 FEVRIER 2026.**

Le Centre de Perfectionnement U12 G. prévu ce samedi 14 à Gouzon est également annulé.

APPEL A CANDIDATURES

Le Comité lance un appel à candidatures pour les manifestations suivantes :

- **1/4 de Finale de la Coupe de la Creuse** (date prévisionnelle) : week-end des 2 et 3 mai 2026
- **1/2 Finales de la Coupe de la Creuse** (date prévisionnelle) : jeudi 14 mai 2026
- **Finale Coupe de la Creuse Féminine à 8 et Journée Féminine** : samedi 30 mai 2026
- **Finales Coupes de la Creuse et Challenges U15 et U18** : samedi 6 juin 2026
- **Finales Foot en Fête** : dimanche 7 juin 2026
- **Journée Nationale U6-U9** (2 terrains à 11 à minima) : samedi 13 juin 2026
- **Finale Coupe du Limousin Féminine** : samedi 20 juin 2026
- **Soirée des Récompenses** : vendredi 3 juillet 2026

Dates limites de réception des candidatures : mercredi 1^{er} avril 2026.

REUNIONS DE SECTEURS

Le Comité de Direction a fixé les dates des réunions de secteurs.

Celles-ci se dérouleront fin mars suivant le calendrier suivant :

- CHAMPAGNAT : vendredi 20 mars 2026
- St VAURY : lundi 23 mars 2026
- BOUSSAC : mercredi 25/03/26

Les clubs recevront prochainement une invitation ainsi que l'ordre du jour pour chacune des réunions.

COMMISSION DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

CONVOCATION

Destinataires : Mme VEDRINES, MM. APOLLARO, BEAUQUESNE, BRIDIER, CHANUDET, DEFRENEIX, ECOBICHON, GATIER, PAIREAU, PETIT-PIERRE, ROBERT, TISSANDIER.

Pour invitation : MM. BRUNAUD, COUBRET, ZARROUK.

Pour information : M. AUBLANC.

Vous êtes prié(e) d'assister à la réunion de la **COMMISSION DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES** qui aura lieu le

JEUDI 19 FEVRIER 2026 à 18 H 30 à GUERET au Siège du District

ORDRE DU JOUR

- FAFA
- Questions diverses

La Secrétaire Générale : Michèle LORCERIE.

CET AVIS TIENT LIEU DE CONVOCATION.

COMITE DE DIRECTION

REUNION DU LUNDI 26 JANVIER 2026 à 18 HEURES 30

PV N° 4

Présents : Mme AUGER, LORCERIE, LUTRAT, MARCHAND, VEDRINES, MM. AUBLANC (Président), BRUNAUD, CHANUDET, COUBRET, ECOBICHON, GAYET, OLIVIER, PARIS, RANCIER, ROBERT, ZARROUK.

Excusés : MM. BEAUQUESNE, COURTY, LAFRIQUE, PERRIERE (Membres du Comité).

Assistant : MM. LACAN, RIBES, SICOT (salariés).

En préambule à la réunion, le Comité adresse ses vœux de prompt rétablissement à Bernard GODARD, Membre coopté, actuellement souffrant.

* ADOPTION D'UN PROCES-VERBAL

Le procès-verbal n° 3 de la réunion du 10 novembre 2025 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

INFORMATIONS DU PRESIDENT

Accueil

Le Président accueille Léa MARCHAND, nouvellement élue au Comité de Direction.
Cette dernière indique qu'elle souhaite faire partie des Commissions Communication et Féminisation.

Absence Assemblée Générale

Suite à leur absence à l'Assemblée Générale Financière, les clubs de Bellegarde en Marche, St Médard la Rochette et St Sébastien-Azérables devront acquitter une amende de 125 euros telle que fixée par les tarifs généraux du District.

Médailles

Le Président invite les clubs à proposer des récipiendaires dans le cadre de la remise de médailles de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine.

Un mail sera envoyé à tous les Membres du Comité afin de préciser les modalités d'attribution.



FAFA

Le Président informe les Membres de la répartition régionale des subventions FAFA, et indique que le District de la Creuse n'a, pour la saison en cours, que 33.000 euros à attribuer aux dossiers en cours.

Après échange, le Comité décide de ne pas faire de « saupoudrage » et arrête comme suit les modalités d'attribution pour la saison à venir : attribution de la subvention à deux dossiers, un troisième sera potentiellement attribué suivant les reliquats régionaux.

Concernant les modalités pour les saisons prochaines, il est demandé à la Commission des Terrains et Infrastructures Sportives d'étudier le dossier pour proposition à la prochaine réunion du Comité de Direction.

MM. BRUNAUD, COUBRET et ZARROUK seront invités à participer aux échanges.

Le Comité souhaite également qu'un vœu soit envoyé à la Fédération Française de Football et à la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine pour attirer leur attention sur les moyens très limités attribués à notre District, l'un des plus petits de France.

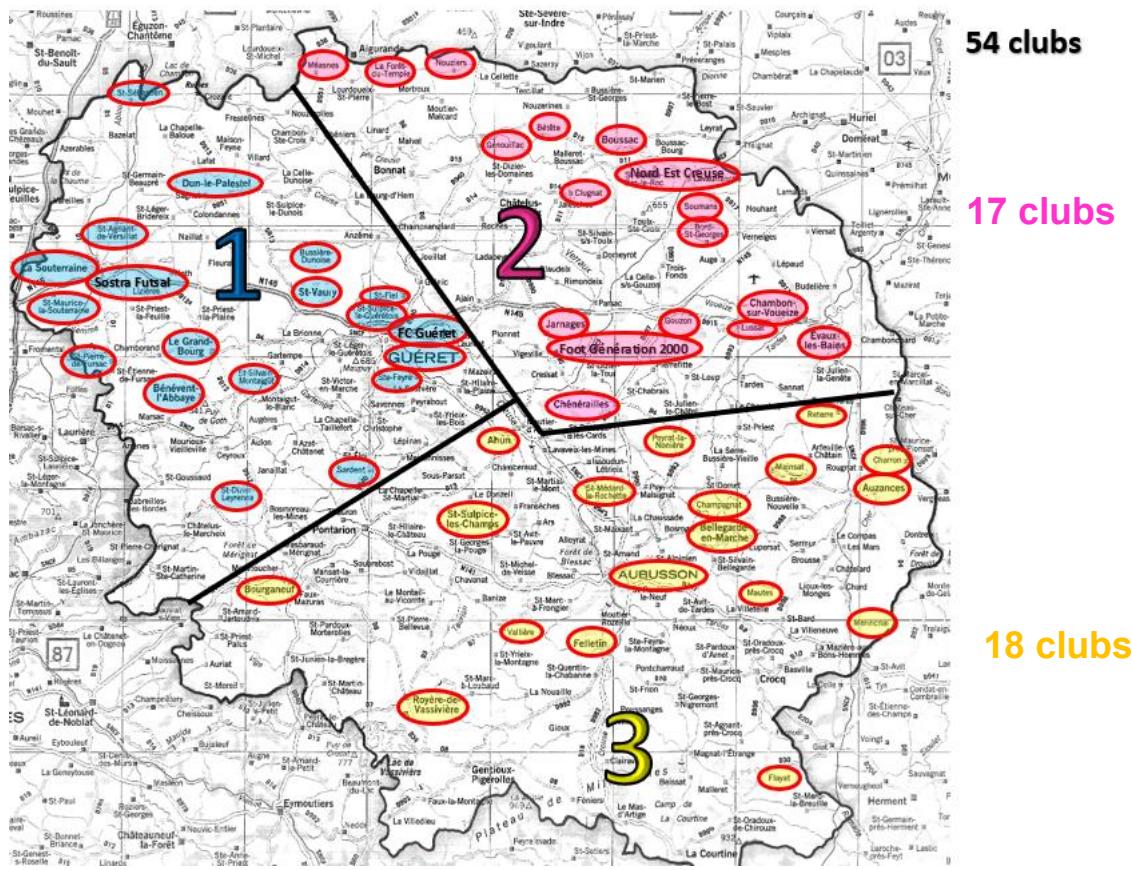
MISE A JOUR DU TABLEAU REFERENTS/CLUBS

Suite à la dernière élection, en raison de la création et la disparition de clubs, le Comité actualise la répartition des clubs par élus comme ci-dessous :

REPARTITION CLUBS PAR ELUS	
Elus	Clubs
AUBLANC Serge (06.89.87.57.56)	Bétête-Roches
	St Silvain-Montaigut
AUGER Claude (06.31.63.44.54)	Chambon
	Evaux-Budelière
	Reterre-Fontanières
BEAUQUESNE Gilles (06.87.54.53.18)	Sostra Futsal
	ESM La Souterraine
	St Maurice ES
BRUNAUD Roland (06.33.53.39.50)	La Forêt du Temple
	Méasnes
	Nouziers-La Cellette
CHANUDET Georges (06.70.92.38.51)	Creuse Avenir 2005
	St Fiel
	St Sulpice le Guérétois
COUBRET Bernard (06.82.03.23.03)	Chénérailles
	Sardent
	St Sulpice-St Georges
COURTY Denis (06.87.40.65.14)	Auzances
	Champagnat
	Felletin
ECOBICHON Thierry (06.78.80.24.54)	Bénévent-Marsac
	Charron
	Soumans
GAYET Laurent (06.78.57.44.49)	Bourganeuf
	Ste Feyre
LAFRIQUE Philippe (06.12.68.97.91)	Gouzon Avenir
	Royère de Vassivière
LORCERIE Michèle (06.87.38.09.27)	Foot Génération 2000
	Jarnages-Parsac
	Lussat
LUTRAT Karine (06.24.89.47.17)	Dun-Naillat
	St Agnant de Versillat
	St Sébastien-Azérables
MARCHAND Léa (06.61.55.93.23)	Nord Est Creuse
	St Médard la Rochette
OLIVIER Sébastien (06.16.16.32.61)	Ahun
	Guéret FC
	St Dizier-Leyrenne
PARIS Noël (06.77.02.20.82)	Bord St Georges
	Boussac
	Clugnat
PERRIERE Vincent (06.47.38.97.27)	Aubusson EF
	Peyrat la Nonière
	Vallière
RANCIER Laurent (07.80.00.75.52)	Bussière-Dunoise
	ES Guérétoise
ROBERT Guy (06.85.02.20.66)	Fursac
	Grand-Bourg
	St Vaury
VEDRINES Valérie (06.08.89.11.64)	Flayat
	Mautes
	Mérinchal
ZARROUK Hichem (06.08.41.01.80)	Bellegarde en Marche
	Mainsat-Sannat

REUNIONS DE SECTEURS (définition des secteurs, dates, lieux et de l'ordre du jour)

Le Comité, après échange, arrête les secteurs comme suit :



Le Comité propose les lieux et dates suivants :

- Secteur 3 : vendredi 20 mars 2026 à Champagnat
 - Secteur 1 : lundi 23 mars 2026 à St Vaury
 - Secteur 2 : mercredi 25 mars 2026 à Boussac

Le Secrétariat contactera les clubs concernés pour une réservation de salle.

Les Membres du Comité arrête ensuite l'ordre du jour comme suit :

- Point sur les compétitions
 - Développement de la pratique jeune féminine
 - Engagement FFF
 - FAFA
 - Sécurité, gestion des spectateurs
 - Assurances MMA et déclaration d'accident
 - Questions diverses

Comme les autres années, le District prendra en charge la collation de fin de réunion. Deux ballons seront distribués lors des réunions pour chaque club présent.

COMMISSIONS (tour de table et création d'une Commission Engagement)

Commission de Gestion des Compétitions

Les matchs en retard sont en cours de rattrapage et nous devrions être pratiquement à jour avant la reprise des matchs retours.

Le prochain tirage des Coupes est prévu ce jeudi 29 janvier 2026 à 19 heures 30 à Intermarché.

Commission des Terrains et Infrastructures Sportives

Thierry ECOBICHON indique qu'il doit aller examiner le terrain et les vestiaires de Lavaveix les Mines afin que le club de St Médard la Rochette puisse jouer leurs rencontres à domicile.

Il indique que l'éclairage du terrain Honneur de Guéret doit être contrôler.

Commission Foot Diversifié

Le Championnat Futsal est en cours.

Les rencontres Foot-Loisir se déroulent normalement avec 12 équipes engagées cette saison.

Il est noté le bon déroulement des plateaux de Noël U7-U9, et le Comité remercie les donateurs pour la collecte organisée pour l'occasion à destination du Secours Populaire.

La remise des dons sera effectuée le mercredi 4 février à 11 heures dans les locaux du Secours Populaire.

Baptiste RIBES informe ensuite les Membres du Comité de l'organisation de Foot en Marchant à Guéret certains dimanches matin, et d'un rassemblement de femmes de plus de 40 ans à Aubusson tous les lundis soir.

Pôle Technique

Le Comité prend note des équipes qualifiées pour les différentes Finales :

- **Finale Challenge U11 Futsal Fétiis-Lahitte (samedi 31 janvier 2026 à Dun le Palestel)** : AUZANCES (2) ; BENEVENT-MARSAC (1) ; FOOT GENERATION 2000 (1) ; ES GUERETOISE (1) ; POLE SUD CREUSE (1) ; ESM LA SOUTERRAINE (1).

- **Finale Coupe de la Creuse Féminine Futsal (samedi 28 février 2026 à Guéret)** : AUZANCES (1) ; CHENERAILLES (1) ; FOOT GENERATION 2000 (1) ; ES GUERETOISE (2) ; LUSSAT-CHAMBON (1) ; MERINCHAL (1) ; St AGNANT DE VERSILLAT (1) ; St VAURY (1).

- **Finale Départementale U13 Pitch (samedi 28 mars 2026 lieu à définir)** : AUZANCES (1) ; AUZANCES (2) ; BENEVENT-MARSAC (1) ; BOURGANEUF (1) ; DUN-NAILLAT-CREUSE AVENIR 2005 (1) ; FELLETIN (1) ; FOOT GENERATION 2000 (1) ; FOOT GENERATION 2000 (2) ; FOOT DE LA TARDES (1) ; ES GUERETOISE (1) ; ES GUERETOISE (2) ; NORD EST CREUSE (1) ; POLE SUD CREUSE (1) ; POLE SUD CREUSE (2) ; St SULPICE LE GUERETOIS (1) ; Ste FEYRE (1).

Florian SICOT informe le Comité que notre District a été choisi comme District Pilote pour une expérimentation de nouveaux plateaux U8-U9, en lien avec la Direction Technique Nationale.

Le Label Elite sera remis à l'ES Guéréoise le lundi 2 février 2026 dans les locaux du Crédit Agricole Centre-France. Pas de date pour l'instant pour la remise du Label Espoirs à l'AS Nord Est Creuse.

Commission Communication

Sébastien OLIVIER se réjouit de l'arrivée de Léa MARCHAND dans la Commission et indique qu'il planifiera bientôt une réunion.

Commission de Féminisation

Valérie VEDRINES évoque la bonne organisation de la projection du film « Les Reines du Foot » à Aubusson, et du débat qui a suivi.

Engagement

Le mail des actions envisagées par la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine sera transmis à tous les Membres du Comité de Direction.

PROGRAMMATION DES DATES DE REUNION DU COMITE DE DIRECTION ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Le Comité arrête les dates de réunion comme ci-après :

- Réunions du Comité de Direction

- lundi 9 mars 2026
- lundi 20 avril 2026
- mercredi 3 juin 2026

- Assemblée Générale : vendredi 26 juin 2026

- Soirée des Récompenses : vendredi 3 juillet 2026

OUVERTURE DE L'APPEL A CANDIDATURES POUR LES DIFFERENTES MANIFESTATIONS DE FIN DE SAISON

Le Comité lance un appel à candidatures pour les manifestations suivantes :

- Finale Départementale Festival U13 Pitch (4 terrains à 8 en bon état) : samedi 28 mars 2026
- 1/4 de Finale de la Coupe de la Creuse (date prévisionnelle) : week-end des 2 et 3 mai 2026
- 1/2 Finales de la Coupe de la Creuse (date prévisionnelle) : jeudi 14 mai 2026
- Finale Coupe de la Creuse Féminine à 8 et Journée Féminine : samedi 30 mai 2026
- Finales Coupes de la Creuse et Challenges U15 et U18 : samedi 6 juin 2026
- Finales Foot en Fête : dimanche 7 juin 2026
- Journée Nationale U6-U9 (2 terrains à 11 à minima) : samedi 13 juin 2026
- Finale Coupe du Limousin Féminine : samedi 20 juin 2026
- Soirée des Récompenses : vendredi 3 juillet 2026

QUESTIONS DIVERSES

Coupe de France e-foot

16 joueurs se sont engagés à la phase départementale.

Lilian REGO a lancé la compétition et propose que les phases Finales (1/4, 1/2 et Finale) se déroulent en présentiel au District un vendredi soir (date à définir).

Accord du Comité de Direction.

Tablettes

Le Président informe le Comité que la Fédération Française a lancé une opération tablettes.

Le prix de la tablette est d'environ 188 euros.

La Fédération participe à hauteur de 50 euros par tablette suivant la règle suivante :

- 50€ pour 1 tablette pour les clubs ayant 10 équipes engagées ou moins.
- Jusqu'à 100€ pour 2 tablettes pour les clubs ayant entre 11 et 20 équipes engagées.

La Ligue de Nouvelle Aquitaine a indiqué qu'elle participerait à hauteur de 40 euros.

Après échange, les Membres du Comité décident d'une participation à hauteur de 30 euros par clubs profitant de l'opération.

Caméras

Le Président informe le Comité d'un mail reçu de la Fédération Française concernant la possibilité d'achat de caméras à destination des arbitres.

Après échange et avis du Président de la Commission d'Arbitrage, le Comité décide de ne pas donner suite.

Point financier

Bernard COUBRET indique que, à l'heure actuelle, les dépenses sont maîtrisées au regard du budget.

Entretien espaces verts

Des devis vont être demandés pour l'entretien des espaces verts, et d'autres possibilités seront étudiées par la Commission Finances et Gestion.

Remise de médailles

Les Médailles Fédérales, non reçues le jour de la Soirée des Récompenses, seront remises aux deux récipiendaires lors de l'Assemblée Générale de fin de saison.

Divers

- UNAF 23 : demande de l'octroi d'une subvention de fonctionnement.

Le Comité, à l'unanimité, versera une subvention de 200 euros à l'UNAF 23.

- FFF : semaine de mobilisation contre les violences et incivilités du 23 au 29 mars 2026.

Pris note.

- Formation Premiers Secours nouveaux arbitres.

Le Président finalisera le dossier.

- Thierry ECOBICHON s'inquiète de l'augmentation des cambriolages des terrains des différents clubs creusois.

En effet, les installations sportives des clubs de Chambon, Eaux les Bains, Vallière, Lussat, Sannat, Guéret, Montaigut le Blanc, St Agnant de Versillat, Budelière, Royère de Vassivière, Chénérailles, St Sulpice les Champs, La Forêt du Temple ont été cambriolées ces derniers mois, certaines plusieurs fois.

Nos bénévoles qui donnent de leur temps pour la vie locale et le développement du football sont dépités face à ces vols et actes de vandalisme.

A noter également que le préjudice matériel et financier reste souvent à la charge des Collectivités et des clubs, n'étant pas couvert par les assurances.

Un courrier à l'intention du Procureur, du Préfet, du Commandant de Gendarmerie et du Président de l'Association des Maires sera envoyé prochainement par le Président pour les alerter de la situation.

- Michèle LORCERIE indique que quelques personnes l'ont interpellées car elles regrettent que l'agenda des rencontres du week-end ne soit plus diffusé dans le journal La Montagne.

Le Comité demande au Secrétariat de transmettre les informations pour diffusion.

Nomination Membres honoraires

Sont nommés Membres honoraires après règlement de leur cotisation MM. Patrice APOLLARO, Francis BUXERAUD, Georges CHANUDET, Philippe LAFRIQUE, Thierry MONDON, Jean-Jacques PLANCHAT.

La séance est levée à 21 heures 30.

Le Président : Serge AUBLANC.

La Secrétaire Générale : Michèle LORCERIE.

COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS

REUNION DU MARDI 10 FEVRIER 2026

PV N° 6

Présents : Mme LABETOULLE, MM. ECOBICHON (Président), BERNARD, PARIS, PLANCHAT, ROBERT.

Excusés : Mme AUGER, MM. APOLLARO, PERRIERE, RANCIER.

Assiste : M. LACAN (Responsable Fonctionnement et Développement).

* ADOPTION D'UN PROCES VERBAL

Le procès-verbal n° 5 de la réunion du 25/11/25 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

POINT SUR LES CHAMPIONNATS

* ENREGISTREMENT DES FORFAITS :

DEPARTEMENTAL 2 - POULE A :

- Match St VAURY (1) / FURSAC (1) du 28/09/25.
1^{er} forfait de Fursac (1) : amende 80 euros.

DEPARTEMENTAL 3 - POULE C :

- Match CHENERAILLES (2) / CHARRON (1) du 30/11/25.
1^{er} forfait de Chénérailles (2) : amende 60 euros.

- Match CHARRON (1) / PEYRAT LA NONIERE (2) du 07/12/25.
1^{er} forfait de Peyrat la Nonière (2) : amende 60 euros.

DEPARTEMENTAL 4 - POULE C :

- Match MERINCHAL (3) / FLAYAT SUD CREUSE (2) du 30/11/25.
1^{er} forfait de Mérinchal (3) : amende 60 euros.

- Match AUZANCES (3) / MERINCHAL (3) du 08/02/26.
2^{ème} forfait de Mérinchal (3) : amende 60 euros.

FEMININES A 8 - DIVISION 3 :

- Match **AUZANCES (2) / ROYERE DE VASSIVIERE (1)** du **29/11/25**.
1^{er} forfait de Royère de Vassivière (1) : amende 60 euros.

CHAMPIONNAT U18 :

- Match **BENEVENT-MARSAC-DUN-NAILLAT-ESM LA SOUTERRAINE (2) / St FIEL (2)** du **06/12/25**.
1^{er} forfait de St Fiel (2) : amende 30 euros.

CHAMPIONNAT U15 :

- Match **Ste FEYRE (1) / St Sulpice le Gueretois (1)** du **08/11/25**.
1^{er} forfait de Ste Feyre (1) : amende 30 euros.
- Match **ESM LA SOUTERRAINE-BENEVENT-MARSAC-DUN-NAILLAT (1) / Ste FEYRE (1)** du **15/11/25**.
2^{ème} forfait de Ste Feyre (1) : amende 30 euros.

U13 - PREMIERE SERIE :

- Match **BENEVENT-MARSAC (1) / POLE SUD CREUSE (1)** du **20/12/25**.
1^{er} forfait de Pôle Sud Creuse (1) : amende 20 euros.
- Match **St Sulpice le Gueretois (1) / FELLETIN (1)** du **06/12/25**.
1^{er} forfait de Felletin (1) : amende 20 euros.

U13 - TROISIEME SERIE :

- Match **NORD EST CREUSE (1) / St MEDARD LA ROCHELLE (1)** du **06/12/25**.
2^{ème} forfait de St Médard la Rochelle (1) : amende 20 euros.

*** MISE A JOUR DES CALENDRIERS :****DEPARTEMENTAL 1 :**

- Match **BENEVENT-MARSAC (1) / St Sulpice le Gueretois (1)** du **23/11/25**.
La rencontre est fixée au **DIMANCHE 8 MARS 2026 à 15 heures**.
- Match **AUZANCES (1) / St AGNANT DE VERSILLAT (1)** du **22/02/26**.
Rappel : la rencontre est fixée au **SAMEDI 7 MARS 2026 à 19 heures**.

DEPARTEMENTAL 2 - POULE A :

- Match **FURSAC (1) / BOURGANEUF (2)** du **23/11/25**.
La rencontre est fixée au **DIMANCHE 8 MARS 2026 à 15 heures**.
- Match **ESM LA SOUTERRAINE (1) / St MAURICE ES (1)** du **22/11/25**.
Rappel : la rencontre est fixée, après accord des deux clubs, au **VENDREDI 27 FEVRIER 2026 à 19 heures**.
- Match **St Sulpice le Gueretois (2) / BENEVENT-MARSAC (2)** du **23/11/25**.
La rencontre est fixée au **DIMANCHE 8 MARS 2026 à 15 heures**.

DEPARTEMENTAL 2 - POULE B :

- Match **BOUSSAC (2) / GOUZON AVENIR (2)** du **23/11/25**.
La rencontre est fixée au **SAMEDI 7 MARS 2026 à 19 heures**.
- Match **AHUN (1) / FELLETIN (1)** du **23/11/25**.
La rencontre est fixée au **DIMANCHE 8 MARS 2026 à 15 heures**.

DEPARTEMENTAL 3 - POULE A :

- Match **St Sulpice le Gueretois (3) / BOURGANEUF (3)** du **30/11/25**.
La rencontre est fixée au **DIMANCHE 1^{er} MARS 2026 à 13 heures 15**.

DEPARTEMENTAL 3 - POULE C :

- Match **PEYRAT LA NONIERE (2) / AUBUSSON EF (3)** du **15/02/26**.
Rappel : la rencontre est fixée, après accord des deux clubs, au **SAMEDI 28 FEVRIER 2026 à 19 heures**.

DEPARTEMENTAL 4 - POULE B :**- Match CLUGNAT (2) / CHAMBON (3) du 02/11/25.**

La rencontre est fixée au DIMANCHE 1^{er} MARS 2026 à 15 heures.

- Match CHAMBON (3) / LUSSAT (2) du 15/02/26.

La rencontre est fixée, après accord des deux clubs, au SAMEDI 7 MARS 2026 à 19 heures.

DEPARTEMENTAL 4 - POULE C :**- Match MAUTES (1) / MERINCHAL (3) du 26/10/25.**

La rencontre est fixée au DIMANCHE 1^{er} MARS 2026 à 15 heures.

- Match AUBUSSON EF (4) / CHAMPAGNAT (2) du 15/02/26.

Rappel : la rencontre est fixée, après accord des deux clubs, au DIMANCHE 1^{er} MARS 2026 à 15 heures.

- Match FLAYAT SUD CREUSE (2) / RETERRE-FONTANIERES (1) du 22/02/26.

Rappel : la rencontre est fixée, après accord des deux clubs, au DIMANCHE 1^{er} MARS 2026 à 15 heures.

FEMININES - DIVISION 1 :

Rappel : en raison de l'organisation de la Finale de la Coupe de la Creuse Futsal Féminine prévue le samedi 28 février 2026, la journée 8 de Division 1 est reportée au SAMEDI 14 MARS 2026, à savoir :

- CHENERAILLES (1) / ES GUERETOISE (2)
- MERINCHAL (1) / LUSSAT-CHAMBON (1)
- ST AGNANT DE VERSILLAT (1) / FOOT GENERATION 2000 (1)
- GRAND-BOURG (1) / St VAURY (1)

FEMININES - DIVISION 2 :**- Match AUZANCES (1) / EVAUX-BUDELIERE-MAINSAT-SANNAT (1) du 28/02/26.**

Rappel : en raison de l'organisation de la Finale de la Coupe de la Creuse Féminine Futsal, la Commission fixe la rencontre au SAMEDI 14 MARS 2026.

FEMININES - DIVISION 3 :**- Match AUBUSSON EF (1) / AUZANCES (2) du 14/02/26.**

Rappel : la rencontre est fixée, après accord des deux clubs, au SAMEDI 14 MARS 2026.

- Match ROYERE DE VASSIVIERE (1) / St SULPICE LE GUERETOIS (1) du 06/12/25.

La rencontre est fixée au SAMEDI 14 MARS 2026.

CHAMPIONNAT U18 :**- Match St FIEL (2) / Ste FEYRE (1) du 29/11/25.**

La Commission fixe la rencontre au SAMEDI 14 MARS 2026.

- Match ESPOIRS DES COMBRAILLES-NORD EST CREUSE (1) / St SULPICE LE GUERETOIS (1) du 06/12/25.

Rappel : la rencontre est fixée, après accord des deux clubs, au SAMEDI 14 MARS 2026.

CHAMPIONNAT U15 :**- Match St FIEL (1) / FOOT GENERATION 2000 (1) du 22/11/25.**

La Commission fixe la rencontre au SAMEDI 11 AVRIL 2026.

COUPES*** ENREGISTREMENT DES FORFAITS :****COUPE JEAN BUSSIÈRE :****- Match PEYRAT LA NONIERE (2) / FELLETIN (2) du 07/02/26.**

Forfait de Peyrat la Nonière (2) : amende 80 euros.

COUPE GILBERT ANDRIVET :**- Match CLUGNAT (1) / SOUMANS (1) du 08/02/26.**

Forfait de Soumans (1) : amende 80 euros.

- Match St MEDARD LA ROCHE (1) / LA FORET DU TEMPLE (1) du 08/02/26.
Forfait de La Forêt du Temple (1) : amende 80 euros.

COUPE DE LA CREUSE FEMININE A 8 :

- Match ROYERE DE VASSIVIERE (1) / LA FORET DU TEMPLE (1) du 20/12/25.
Forfait de Royère de Vassivière (1) : amende 50 euros.

* MISE A JOUR DES CALENDRIERS :

COUPE JEAN BUSSIERE - Deuxième tour :

- Match St SEBASTIEN-AZERABLES (D4) / ESM LA SOUTERRAINE (D3) du 08/02/26.
La rencontre est fixée au DIMANCHE 1^{er} MARS 2026 à 15 heures.

COUPE GILBERT ANDRIVET - Premier tour :

- Match AHUN (D2) / ESM LA SOUTERRAINE (D2) du 08/02/26.
La rencontre est fixée à une date ultérieure.

- Match CHAMPAGNAT (D3) / FURSAC (D2) du 08/02/26.
La rencontre est fixée au à une date ultérieure.

COUPE DE LA CREUSE U15 - 1/4 de Finale :

- Match POLE SUD CREUSE / ES GUERETOISE.
La Commission est en attente d'une date convenant aux deux clubs.

* POINT SUR LES COUPES :

Les calendriers prévisionnels des Coupes, compte-tenu des reports de matchs actuels et à venir, seront réétudier lors d'une prochaine réunion.

COUPE DE LA CREUSE - 8^{èmes} de Finale :

Auzances, Evaux-Budelière et Peyrat la Nonière (D1), ES Guérétoise et Gouzon Avenir (R2) sont toujours qualifiés en Coupe de Nouvelle Aquitaine.

Qualifiés : BENEVENT-MARSAC (D1) ; BOURGANEUF (R3) ; BOUSSAC (R3) ; CHAMBON (D1) ; St AGNANT DE VERSILLAT (D1) ; St FIEL (D1) ; St SEBASTIEN-AZERABLES (D1) ; St Sulpice LE GUERETOIS (D1) ; St VAURY (D2) ; Ste FEYRE (R3).

Rentrants : AUBUSSON EF (R2) ; AUZANCES (D1) ; EVAUX-BUDELIERE (D1) ; GOUZON AVENIR (R2) ; ES GUERETOISE (R2) ; PEYRAT LA NONIERE (D1).

COUPE JEAN BUSSIERE - 8^{èmes} de Finale :

Qualifiés : BENEVENT-MARSAC (D2) ; BOURGANEUF (D2) ; CHAMBON (D3) ; CHAMPAGNAT (D4) ; EVAUX-BUDELIERE (D3) ; FELLETIN (D3) ; GOUZON AVENIR (D2) ; St FIEL (D3) ; St MAURICE ES (D4) ; St SEBASTIEN-AZERABLES (D4) ou ESM LA SOUTERRAINE (D3) ; St Sulpice LE GUERETOIS (D2).

Entrants : AUBUSSON EF (D1) ; AUZANCES (D2) ; ES GUERETOISE (D1) ; MERINCHAL (D2) ; Ste FEYRE (D2)

COUPE ANDRE LATERAS - 1/4 de Finale :

Qualifiés : AUZANCES (D4) ; BOURGANEUF (D3) ; GOUZON AVENIR (D4) ; St Sulpice LE GUERETOIS (D3) ; Ste FEYRE (D3).

Entrants : BENEVENT-MARSAC (D3) ; BOUSSAC (D3) ; ES GUERETOISE (D2)

COUPE GILBERT ANDRIVET - 8^{èmes} de Finale :

Qualifiés : AHUN (D2) ou ESM LA SOUTERRAINE (D2) ; CHAMPAGNAT (D3) ou FURSAC (D2) ; CHARRON (D3) ; CHENERAILLES (D2) ; CLUGNAT (D3) ; CREUSE AVENIR 2005 (D3) ; FELLETIN (D2) ; GRAND-BOURG (D3) ; GUERET FC (D3) ; MAINSAT-SANNAT (D2) ; MERINCHAL (D1) ; SARDENT (D2) ; St DIZIER-LEYRENNE (D2) ; St MAURICE ES (D2) ; St MEDARD LA ROCHE (D4) ; St SILVAIN-MONTAIGUT (D3).

COUPE DE LA CREUSE FEMININE A 8 - 8^{èmes} de Finale :

Rappel : les rencontres auront lieu le **SAMEDI 21 FEVRIER 2026 à 15 heures 30** sur le terrain du club premier nommé :

- BOURGANEUF (D2) / FOOT GENERATION 2000 (D1)
- St SULPICE LE GUERETOIS (D3) / St AGNANT DE VERSILLAT (D1)
- ES GUERETOISE 2 (D1) / MERINCHAL (D1)
- AUBUSSON EF (D3) / BOUSSAC (D2)
- BORD St GEORGES (D3) / LUSSAT-CHAMBON (D1)
- EVAUX-BUDELIERE-MAINSAT-SANNAT (D2) / GRAND-BOURG (D1) à **Evaux les Bains**
- LA FORET DU TEMPLE (D2) / CHENERAILLES (D1)
- AUZANCES (D2) / St VAURY (D1) à **Dontreix**

COUPE DE LA CREUSE U18 - ½ Finales :

Qualifiés : BENEVENT-MARSAC-DUN-NAILLAT-ESM LA SOUTERRAINE (1) ; ES GUERETOISE ; POLE SUD CREUSE ; Ste FEYRE.

COUPE DE LA CREUSE U15 - ½ Finales :

Qualifiés : NORD EST CREUSE-ESPOIRS DES COMBRAILLES ; POLE SUD CREUSE ou ES GUERETOISE ; ESM LA SOUTERRAINE-BENEVENT-MARSAC-DUN-NAILLAT ; St SULPICE LE GUERETOIS (1).

CHALLENGE U18 - ½ Finales :

Qualifié : St SULPICE LE GUERETOIS

Entrants : BENEVENT-MARSAC-ESM LA SOUTERRAINE-DUN-NAILLAT (2) ; St FIEL (1) ; St FIEL (2).

CHALLENGE U15 - ¼ de Finale :

Entrants : AUZANCES ; BOURGANEUF ; FOOT GENERATION 2000 ; ES GUERETOISE (2) ; POLE SUD CREUSE ou exempt ; ESM LA SOUTERRAINE-BENEVENT-MARSAC-DUN-NAILLAT (2) ; St FIEL ; Ste FEYRE.

DIVERS

- Projet d'un Challenge Féminin à 11 ouvert uniquement aux équipes évoluant en Championnat Départemental et Interdistricts.

La Commission interrogera les clubs afin de connaître le nombre d'équipes intéressées.

Le Président : Thierry ECOBICHON.

COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

REUNION TELEPHONIQUE DU JEUDI 12 FEVRIER 2026

PV N° 3

Présents : MM. BEAUQUESNE (Président), MULOT, PARIS.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 85 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et pour les 4 dernières journées de championnats.

*** ADOPTION DES DERNIER PV**

Le procès-verbal n° 2 de la réunion du 18/12/25 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

*** DOSSIER TRANSMIS PAR LE SERVICE ADMINISTRATIF**

- Match 55474152 CHAMPAGNAT (1) / FURSAC (1) Coupe Gilbert Andrivet du 08/02/26.

Match arrêté à la 65^{ème} minute suite à la blessure d'un joueur de Fursac ayant nécessité l'intervention des pompiers et plus de 45 minutes d'arrêt.

Après étude des pièces au dossier, la Commission, jugeant en premier ressort,

- considérant qu'à la 65^{ème} minute du match, alors que le score était de 1-1, le joueur n° 1 du club de Fursac s'est gravement blessé lors d'un duel,

- considérant qu'une fois constatée la gravité de la blessure du joueur de l'équipe de Fursac, et les services de secours appelés à intervenir, une longue interruption de plus de 45 minutes s'en est suivie jusqu'à l'évacuation du blessé,

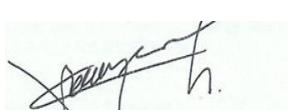
- considérant les dispositions de la loi 7 des lois du jeu : « un match commencé peut être définitivement arrêté en cas de circonstances particulières (intempéries, violences). Cette interruption est à la discrétion de l'arbitre. Par ailleurs, si les périodes pendant lesquelles un match est momentanément arrêté dépassent 45 minutes à partir de l'heure de début de match, l'arbitre a également l'obligation d'interrompre définitivement le match ».

Par ces motifs, donne la rencontre à rejouer.

Les frais de déplacement de l'équipe de Fursac seront supportés par le club de Champagnat.

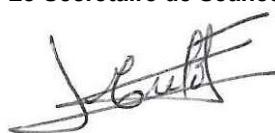
Dossier transmis à la Commission de Gestion des Compétitions pour suite à donner.

Le Président :



Gilles BEAUQUESNE.

Le Secrétaire de Séance :



Bernard MULOT.

DESIGNATIONS

OFFICIEL		Date	Heure	Rencontre	Niveau	Poste
Nom	Prénom					
AUCLAIR	Jérôme	21/02/26	19h00	Boussac / Jarnages-Parsac	D2	Central
		22/02/26	15h00	St Fiel / Bourganeuf	D3	Central
BELFODIL	Khaled	21/02/26	19h00	Peyrat la Nonière / Eavaux-Budelière	D1	AA 1
		22/02/26	15h00	St Sulpice le Guérétois / Dun-Naillat	D2	Central
BIBAK	Ali	22/02/26	15h00	Ste Feyre / Boussac	D3	Central
BIGOT	Jean-Christophe	21/02/26	19h00	Mainsat-Sannat / Mérinchal	D2	Central
		22/02/26	15h00	ES Guérétoise / Sarlat-Marcillac	C. LFNA Fém	Central
BOSLE	Alain	22/02/26	15h00	Ahun / Auzances	D2	Central
BOUTMITAR	Houssa	21/02/26	19h00	ESM La Souterraine / Ste Feyre	D2	Central
BOUYERON	Fabrice	22/02/26	15h00	Chénérailles / Lussat	D2	Central
BUJON	Christophe	22/02/26	15h00	St Médard la Rochette / Aubusson EF	D4	AA 2
CHANUDET	Georges	22/02/26	15h00	St Agnant de Versillat / Bénévent-Marsac	D3	Observateur
CHASSAGNE	David	22/02/26	15h00	Mérinchal / Bénévent-Marsac	D1	Central
CHATAIN	Rodolphe	22/02/26	15h00	Fursac / St Vaury	D2	Central
CHIRADE	Christian	21/02/26	15h30	Auzances / St Vaury	CC Fém. à 8	Central
		22/02/26	15h00	Champagnat / Felletin	D3	Central
CHRISTY	Cédric	14/02/26	19h00	Chauvigny / Ozon	R2	Central
		21/02/26	18h00	Auzances / Trélissac AFPC	C. LFNA	Central
DAHALANE	Djamili	21/02/26	15h30	ES Guérétoise / Mérinchal	CC Fém. à 8	Central
DEFRENEIX	Guy	22/02/26	15h00	Grand-Bourg / St Sulpice le Guérétois	D3	Observateur
DIALLO	Alpha Bappa	21/02/26	19h00	Aubusson EF / ES Guérétoise	D1	Central
DIEDHIOU	Ameth Saloum	22/02/26	15h00	St Sébastien-Azérables / St Sulpice le Guérétois	D1	Central
DONGMO TIOMELA	Debrice	21/02/26	15h30	Eavaux-Budelière-Mainsat-Sannat / Grand-Bourg	CC Fém. à 8	Central
ELIE	Dimitri	21/02/26	19h00	Chambon / St Fiel	D1	Central
		22/02/26	15h00	St Médard la Rochette / Aubusson EF	D4	Central
FARIS	Abdelkrim	21/02/26	15h30	St Sulpice le Guérétois / St Agnant de Versillat	CC Fém. à 8	Central
		22/02/26	15h00	St Vaury / St Silvain-Montaigut	D3	Central

DESIGNATIONS

OFFICIEL		Date	Heure	Rencontre	Niveau	Poste
Nom	Prénom					
GALATEAU	Christophe	22/02/26	15h00	Bussière-Dunoise / ESM La Souterraine	D3	Central
GANDOIS BADJI	Mathieu	21/02/26	19h00	Gouzon Avenir / Boulazac	C. LFNA	AA 2
GATIER	Didier	21/02/26	15h30	Aubusson EF / Boussac	CC Fém. à 8	Central
		22/02/26	15h00	St Médard la Rochette / Aubusson EF	D4	AA 1
GIROIX	Axel	21/02/26	15h30	Bord St Georges / Lussat-Chambon	CC Fém. à 8	Central
		22/02/26	15h00	Evaux-Budelière / Peyrat la Nonière	D3	Central
GIRON	Ludovic	22/02/26	15h00	Charron / Vallière	D3	Central
KOCAAGA	Recep	21/02/26	19h00	Bourganeuf / Panazol	R3	AA 1
		22/02/26	15h00	Nouziers-La Cellette / St Dizier-Leyrenne	D2	Central
LALANDE	Philippe	21/02/26	19h00	Peyrat la Nonière / Evaux-Budelière	D1	AA 2
		22/02/26	15h00	Grand-Bourg / St Sulpice le Guérétois	D3	Central
LOUBAUD	Christophe	22/02/26	15h00	Felletin / Gouzon Avenir	D2	Central
MUTLU	Deniz	22/02/26	15h00	St Maurice ES / Sardent	D2	Central
NOVAIS	Emilien	21/02/26	19h00	Peyrat la Nonière / Evaux-Budelière	D1	Central
OVAN	Jean-Louis	21/02/26	19h00	Sireuil / Angoulême Leroy	R2	Observateur
PASQUET	Richard	22/02/26	15h00	Bénévent-Marsac / Bourganeuf	D2	Central
PEDARD	Laurent	22/02/26	13h15	Aubusson EF / Chambon	D3	Central
POTIER	Mehdi	22/02/26	15h00	St Agnant de Versillat / Bénévent-Marsac	D3	Central
RENAUD	Aurélien	21/02/26	15h30	La Forêt du Temple / Chénérailles	CC Fém. à 8	Central
SERTILLANGE	Fabienne	21/02/26	19h00	Bourganeuf / Panazol	R3	AA 2
SIAKA	Saindou	22/02/26	13h15	ES Guérétoise / Flayat Sud Creuse	D2	Central
SOLER	Cyril	22/02/25	15h00	Soumans / La Forêt du Temple	D3	Central
SOULAIMANA	Fayhane	22/02/26	15h00	Creuse Avenir 2005 / Bord St Georges	D3	Central
THORNHILL	David John	22/02/26	15h00	Guéret FC / Clugnat	D3	Central
VANNIER	Patrice	21/02/26	15h30	Bourganeuf / Foot Génération 2000	CC Fém. à 8	Central
VILLATTE	Jean-Claude	22/02/26	15h00	Bétête-Roches / Méasnes	D3	Central

FORMATIONS PREMIERS SECOURS CIVIQUES (PSC 1)

Suite au succès des années précédentes, le **Comité Départemental Olympique et Sportif de la Creuse**, en partenariat avec la Protection Civile de la Creuse, met en place des formations de Premiers Secours Civiques (PSC1).

Le PSC1 est la formation de base aux premiers secours en France avec l'apprentissage de :

- la gestion des malaise, alerte, plaie, brûlure, traumatismes, hémorragie, perte de connaissance...
- la réanimation cardio-pulmonaire avec la pose et l'utilisation du défibrillateur.

Les formations aux PSC1 auront lieu suivant le calendrier suivant :

- samedi 28 février à La Souterraine
- samedi 28 mars à Guéret
- samedi 25 avril à Aubusson
- samedi 30 mai à Guéret

Les formations se déroulent de 8h à 12h et de 13h à 17h.

L'entrée en formation peut se faire à partir de 14 ans.

Les Formations se déroulent avec un maximum de 12 candidats par session (les 12 premiers inscrits) et 6 candidats au minimum, si ce nombre n'est pas atteint au lundi précédent la formation, elle est reportée.

Le CDOS prend en charge une grande partie des frais pédagogiques puisque, **pour les bénévoles dans une association affiliée au CDOS, la formation complète d'une journée ne coûte que 30 euros**, sinon la formation est facturée 60 euros.

Le Conseil Départemental de la Creuse est également partenaire dans cette action.

Le coût doit être réglée avant la formation via Hello Asso.

En cas d'annulation de la part de l'organisateur vous serez remboursés

Modalités pour s'inscrire et de paiement sur le site Internet :
<https://creuse.franceolympique.com/PSC1>



UNION NATIONALE DES ARBITRES DE FOOTBALL
SECTION DEPARTEMENTALE DE LA CREUSE



CONVOCATION

Destinataires : Tous les Membres du Bureau

Pour Invitation :

- Serge AUBLANC, Président du District la Creuse
- Tous les amicalistes

Réunion de Bureau de l'UNAF 23
Vendredi 20 février 2026 à 18h30 au District de la Creuse

Ordre du jour :

1. Intervention et courrier du Président
2. Organisation du loto
3. Questions diverses

Tout adhérent(e) voulant participer à l'organisation du loto, le 28 février 2026 est le(la) bienvenu(e).

Prendre contact avec le Président (06.09.37.74.82).

La présence de chacun est indispensable.

**En cas d'indisponibilité, prévenir le Président.
Merci d'avance.**

Philippe LALANDE

Président UNAF23

DIMANCHE 15 FÉVRIER

14H

OUVERTURE DES PORTES À 12H30

SUPER LOTO DU FOOT

**3000€ EN BONS D'ACHATS :
MAGASINS, SORTIES, RESTOS, LOISIRS**

1 ORDINATEUR PORTABLE

**Et 3 jours pour 2 personnes tout compris
(100 destinations au choix)**

- **1 CARTON 5€**
- **3 CARTONS 10€**
- **6+1 CARTONS 20€**
- **11 CARTONS 30€**
- **15 CARTONS 40€**
- **20 CARTONS 50€**

+Tombola

BUVETTE / SANDWICHERIE

**ESPACE
ANDRÉ LEJEUNE
GUÉRET**

ORGANISÉ PAR L'ENTENTE SPORTIVE GUÉRÉTOISE



DUN LE PALESTEL

Salle « La Palestel »

SAMEDI 28 FÉVRIER À 20H

OUVERTURE DES PORTES À 18H30

SUPER LOTTO



LOTS

BONS D'ACHATS DE **800€** - **200€** - **150€**

TELEVISION / JAMBON / TABLETTE

PETIT ELECTROMÉNAGER

OUTILLAGE / PANIERS GARNIS ET

DE NOMBREUX AUTRES LOTS...

MINI-BINGO

ORGANISATION : UNION NATIONALE DES ARBITRES DE FOOTBALL
SECTION DÉPARTEMENTALE DE LA CREUSE

Renseignements et Réservations :

06 41 56 40 99

Avenir Sportif de Gouzon

SOIRÉE TÊTE DE VEAU



Salle polyvalente
de GOUZON

Samedi 28 février
20 heures

Soirée animée par
SÉBASTIEN CHAZELLE



Adulte 22 € - Enfants 10 €
moins de 12 ans

Réservations

C.PATY 06.85.44.74.38

D.GUY 06.87.58.17.51

(PLAT DE REMPLACEMENT À INDICER
IMPÉRATIVEMENT LORS DE LA RÉSERVATION
+ POSSIBILITÉ "À EMPORTER")





MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Liberté
Égalité
Fraternité

VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UNE VIOLENCE DANS LE SPORT

Alertez-nous par e-mail  signal-sports@sports.gouv.fr



SIGNAL-SPORTS

S'interroger, c'est **AGIR**.
Écouter et signaler, c'est **RÉAGIR** et **METTRE FIN**.

#TousConcernés



en cas d'urgence



pour signaler
des situations
d'enfance en danger



pour les cyberviolences
et le harcèlement en ligne



SOUFFRANCE
PRÉVENTION
DU SUICIDE

pour la prévention
du suicide



MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Liberté
Égalité
Fraternité

VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UNE VIOLENCE DANS LE SPORT

Alertez-nous par e-mail  signal-sports@sports.gouv.fr



© Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques - 2024 - Crédit photo : iStock

S'interroger, c'est **AGIR**.

Écouter et signaler, c'est **RÉAGIR** et **METTRE FIN**.

#TousConcernés



ou 114



en cas d'urgence



pour signaler
des situations
d'enfance en danger



pour les cyberviolences
et le harcèlement en ligne



SOUFFRANCE
PRÉVENTION
DU SUICIDE

pour la prévention
du suicide



UNION NATIONALE DES ARBITRES DE FOOTBALL
SECTION DEPARTEMENTALE DE LA CREUSE

Déclarée le 4 mai 1979 sous le N° 03076

Siège social : DISTRICT de FOOTBALL

17 Rue Jean Bussière 23000 GUERET



Philippe LALANDE

Président

8 Labernardièr

23360 LOURDOUEIX ST PIERRE

BULLETIN D'ADHESION 2025 / 2026

A l'attention de tous les arbitres de la Creuse et des sympathisants adhérents de l'**UNAF23**.

Bulletin à retourner à **Philippe LALANDE** - 8 Labernardièr - 23360 Lourdoueix St Pierre

Accompagné du montant de la cotisation 2025/2026 : **35 €**

Si vous voulez faire un virement, utilisez le RIB ci-dessous

Pour vos achats chez notre partenaire Futbol Emotion et bénéficier de la remise, le code est : UNAF 23 FE

Civilité : Mme Mlle M.

Nom : **Prénom :**

Adresse complète :

Code Postal :

Commune :

Téléphone Fixe :

Portable :

Email :

Né(e) le : / / à :

Situation : Célibataire Marié(e)

Catégorie : Arbitre en activité Ancien arbitre Jeune arbitre Dirigeant

Club d'Appartenance :

Adresse mail du club

RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE				
IBAN / BIC				
Code Banque	Code Guichet	N° de Compte	Clé RIB	Destinataire du relevé Space intended for the recipient
10907	00250	64219293660	43	
Domiciliation / Paying Bank BPACA GUERET				
Identifiant international de compte bancaire		Identifiant international de l'établissement bancaire		
IBAN : FR76 1080 7002 5064 2192 9366 043		BIC : CCPFRPPBDX		
International Bank Account Number		Bank Identification Code		
Titulaire du compte / Account holder				
ASS UNAF 23 DISTRICT DE FOOTBALL 17 RUE JEAN BUSSIERE 23000 GUERET				
Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs pour leur faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation. This statement is intended to be delivered to those of your creditors or debtors who have transactions posted to your account (credit transfer, invoice payments, etc.)				

Téléphone : 05 44 30 00 15 - Portable : 06 09 37 74 82 - Email : philippe.lalande590@sfr.fr